

COMMUNIQUE DE PRESSE

Amiens, le 12 juin 2023

Élection municipale partielle complémentaire à Sailly-Laurette

Une élection municipale partielle complémentaire est organisée :

 Les dimanches 2 et 9 juillet 2023 dans la commune de Sailly-Laurette (4 sièges de conseillers municipaux à pourvoir).

Tout candidat doit préalablement déclarer sa candidature auprès de la préfecture de la Somme. Aucun autre mode de déclaration de candidature, notamment par voie postale, télécopie ou messagerie électronique, n'est admis.

Dans les communes de moins de 1000 habitants, le dépôt d'une candidature est obligatoire uniquement pour le 1^{er} tour de scrutin. Pour le second tour, et uniquement dans le cas où le nombre de candidats présents au 1^{er} tour aurait été inférieur au nombre de sièges de conseillers municipaux à pourvoir, à savoir 4, les candidats qui ne se seraient pas présentés au 1^{er} tour doivent déposer une déclaration de candidature.

L'enregistrement des candidatures se tiendra à la préfecture de la Somme, 51 rue de la République. La prise de rendez-vous doit être faite au numéro suivant : 03.22.97.83.49 ou 03.22.97.81.18 aux dates suivantes :

<u>Pour le 1^{er} tour</u> le **mardi 13 et mercredi 14 juin 2023** de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 et le **jeudi 15 juin 2023** de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

<u>Pour le 2^{ème} tour</u> du **lundi 03 juillet 2023** de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 au **mardi 04 juillet 2023** de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

L'enregistrement des candidatures intervient lorsque le dossier est complet.

Il est donc important que les candidats s'assurent de la complétude de leur dossier avant dépôt en préfecture.

Les imprimés nécessaires aux déclarations de candidature ainsi que l'ensemble des informations relatives à ces scrutins sont disponibles sur le site Internet de la Préfecture à l'adresse suivante :

https://www.somme.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Citoyennete-elections/Elections/Elections-politiques/Elections-Municipales-Partielles/Candidatures-Communes-de-moins-de-1000-habitants

Service communication et représentation de l'État

Tél: 03 22 97 81 48

Mél: pref-communication@somme.gouv.fr



